

# Centre de Formation des Aménageurs Ruraux (CFAR)

AZN-FPG-CFAR

*Eau, Terre, Verdure.*

« Intégrer la sauvegarde de l'environnement dans l'agriculture sahélienne au Burkina Faso. »

## COMMUNIQUE

Le test d'admission à la formation **2026-2028** des jeunes aux techniques du bocage sahélien se déroulera au sein de la Ferme pilote de l'AZN à Guiè (Commune de Dapélogo / Oubritenga / BF), du **4 au 6 février 2026**.

**Public cible :** jeunes garçons et jeunes filles burkinabè qui auront entre **15 et 17 ans en 2026 (enfants nés entre 2009 et 2011)**, titulaires au minimum du CEP, motivés par la lutte contre la désertification et désireux de se former et d'exercer dans cette activité.

**Formation :** théorique et pratique aux techniques du bocage sahélien : pépinière forestière, élevage rationnel, agriculture durable, aménagement et entretien de l'espace rural, reboisement.

Formation de 3 ans en internat, dont 9 mois de stage et sanctionnée par une attestation de formation.

### Composition du dossier :

- Demande manuscrite du candidat sur feuille double, adressée au directeur du centre, avec précision des motivations du candidat (peut être rédigée sur place),
- Copie de l'acte de naissance (présenter l'original),
- Copie du Certificat d'Études Primaires (CEP) / (présenter l'original),
- Copies des derniers bulletins scolaires (facultatif, si disponible),
- Copie du carnet de vaccination (facultatif, si disponible).

### Déroulement du test :

- Du **4 au 6 février 2026** (logement sur place possible dès le mercredi 5 février).
- Tout candidat doit être accompagné de son père, de sa mère ou de son tuteur légal, du dépôt de candidature à la proclamation des résultats.
- Le **4/02** de 7H00 à 15H00 : dépôt du dossier ; visite de la ferme pilote de l'AZN en journée ; présentation orale de la formation à 18H00.
- Le **5 / 02** : Tests écrits/entretiens oraux avec les jeunes et leurs parents.
- Proclamation des résultats le **6 février 2026** (l'admission définitive à la formation se fait à l'issue d'une visite médicale qui déclare apte le candidat).
- Début de la formation : le 9 février 2026.
- Frais annuels d'inscription : **35 000 Fcfa** (à la charge des parents/tuteurs/non remboursables).

**Pour tout renseignement complémentaire :**

[cfar@azn-guie-burkina.org](mailto:cfar@azn-guie-burkina.org) / Tél : **76 32 89 89**